

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 26

Artikel: L'agni roba
Autor: Marc
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205150>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

formant le bras de Genève, celui-ci s'étendant à l'est jusqu'à la chute du Rhône dans le Léman. Ce passage du Petit-Lac dans le Grand-Lac cause une impression plus forte presque que celle qu'on éprouve au moment où de la Tamise on débouche dans la mer. Là, on a été préparé petit à petit au tableau qui va se présenter ; on se figure d'ailleurs naviguer déjà dans les eaux de la Manche en aval de Gravesand, tant le fleuve s'est élargi. Rien de semblable quand on double le cap de Promenthoux en venant de Nyon : à vos yeux étonnés s'étale soudain une nappe d'eau qui mesure jusqu'à trois lieues de largeur entre Rolle et Thonon et dont les contours, à cause de leur éloignement, ne montrent plus les menus accidents du terrain, mais seules les grandes lignes des monts qui les dominent. Ces hauteurs commencent au-dessus de Thonon et se suivent jusqu'aux sommets de Naye et de Jaman, comme autant de gigantesques châteaux-forts. Je n'avais rien vu jusqu'ici d'aussi imposant. Malheureusement, le *Winkelried*, au lieu de suivre la route au centre du lac, qui nous eût constamment offert ce tableau sous son angle le plus favorable, se mit à longer la rive septentrionale, où le paysage est assez monotone, du moins jusqu'à Morges.

Nous croisâmes en ce moment un vapeur plus petit que le nôtre, le *Guillaume Tell*, venant de Lausanne et qui nous salua d'une bordée de ses deux petits canons, politesse à laquelle le *Winkelried* répondit en inclinant son pavillon.

La région qui va de Nyon à Lausanne s'appelle La Côte ; elle est plantée de vignes où, sur des étendues atteignant parfois une lieue, on ne voit en fait de constructions que les petits pavillons où les vigneronniers serrent leurs outils. Ce tableau intriguait fort le Hollandais. Je l'entendis grommeler dans sa barbe des paroles inintelligibles. Comme le capitaine passait à sa portée, il l'arrêta par sa tunique et, lui montrant du doigt l'immense vignoble :

— Je comprends maintenant, lui dit-il, d'où sortent vos trente millionnaires ?

— Vous dites ?

— Mais oui, si tant de vignes appartiennent à un seul et même propriétaire, il faut bien qu'il soit un Crésus.

— Permettez, elles ne sont pas à un seul, mais bien aux habitants de ces bourgades que vous voyez, disséminées sur les coteaux.

— Comment se fait-il alors que ces vigneronniers vivent si loin de leurs biens, qu'il n'y aient aucune habitation d'où ils puissent les surveiller ? Vous m'avouerez que cela est bien extraordinaire !

Le brave Hollandais hochait la tête, ce que voyant, le sautillant Parisien alla aux informations à droite et à gauche et ramena un batelier qui confirma les dires du capitaine. Mais l'incrédule n'en voulut rien croire et c'est en haussant les épaules qu'il regagna sa place sur la banquette.

Nous arrivions à Morges. Le bateau stoppa devant le port qu'enserrent deux môles terminés chacun par une tourelle de garde. Des barques conduisirent à la rive quelques passagers et nous en amenèrent d'autres à leur place. Sur l'une des embarcations se dirigeant vers le *Winkelried* se trouvait un particulier si long et si maigre qu'il faisait songer involontairement à quelque fabuleuse araignée. Ses traits étaient loin de dépeindre le parfait contentement. La barque qui le portait ayant atteint l'échelle du bord, deux hommes lui tendirent la main pour l'aider à y monter.

— Non, non ! s'écria-t-il avec effroi, je ne mettrai pas les pieds sur ce bateau ! Qu'on me ramène à Morges !

— Sois donc sans crainte, lui dit un jeune homme auquel il se cramponnait, nous ne courons aucun danger !

— Laisse-moi, répondit-il, cette machine ne

m'inspire pas la moindre confiance, on ne peut jamais savoir si ces maudites inventions du temps présent ne vont pas sauter tout à coup !

Je ne sais si on eût pu déterminer finalement ce vieux polltron à monter de lui-même à bord ; mais les solides poignets des bateliers le hissèrent en un clin d'œil sur le pont, tandis que la barque s'éloignait.

Il était vraiment terrifié, le pauvre homme, et ne lâchait pas le jouvenceau. Celui-ci, comme je l'appris bientôt, était son fils. Traînant doucement son père, il le mena droit à la machine, pour lui montrer qu'elle n'était pas aussi terrible qu'il se le figurait, lorsque soudain elle se mit à siffler et à gronder furieusement, tandis que les roues se débattaient dans des flots d'écume. A ce tintamarre, le vieillard fit un saut en arrière et, se tenant à peine sur ses jambes vacillantes, s'écria : « Arrêtez, arrêtez ! je veux descendre ! » Mais les éclats de rire qui partirent de son entourage le firent taire et le calmèrent mieux que tous les raisonnements, et peu à peu il sembla oublier les effroyables périls enfantés par son imagination ; au reste, il avait reconnu une ancienne connaissance dans la personne du capitaine, qui vint à lui en l'appelant : « Monsieur le procureur ».

Cependant nous commençions à apercevoir la capitale du canton de Vaud. Du haut de ses collines, la vieille cité et sa cathédrale gothique nous saluaient de tout loin. Ouchy, port de Lausanne, où nous nous arrêtâmes, a de pittoresques maisons qui se mirent dans l'onde. Il y avait là une grande foule, qui poussa de joyeuses acclamations à l'arrivée du *Winkelried*. C'était sans doute jour de marché à Lausanne, car les paysans et les paysannes que nous avions pris à bord à Morges, se rendirent à terre, eux et leurs corbeilles lourdement chargées, et s'engagèrent sur le chemin qui monte droit à la ville. (A suivre.)

Etoiles filantes. — C'est la mode aujourd'hui, dans le monde des reines, princesses, duchesses, comtesses et C^{ie}, que ces grandes dames s'envolent un beau jour du foyer conjugal, pour aller, en compagnie d'un galant, jeune, beau et de condition modeste, filer le parfait amour dans quelque coin perdu, ignoré de l'époux navré et penaud, des policiers au flair infailible, et connu seulement des journalistes et du public.

L'autre jour, un monarque européen visitait un village de ses états. C'était justement fête de tir. On lui présenta le « roi » de la fête :

— Ainsi nous sommes collègues, dit le monarque en tendant la main au héros de la journée.

Celui-ci, interloqué, réfléchit un instant. « Collègue ?... Collègue ?... »

— Ah ! sire, c'est juste ! ma femme aussi m'a abandonné l'autre jour.

Regrets. — Entendu mercredi dernier, jour de marché, sur la place de la Palud.

— Oh ! voyez-vous, madame, je ne sais pas vraiment pourquoi je me suis mariée, moi qui n'aurais pas fait la cuisine et les enfants.

L'AGNI ROBA

T'ENLÉVAI pi po on Louis Queliard ! Bâgro de soulon de taborniau et de matafan que l'è, quand bin n'a jamé z'on z'u ètà ào bou de Cery ! S'è-te pas laissi robâ on agni l'autr'hi. Et va ! on bin galé agni que sa faille lâi avâ fê lo dzo que l'avant veillî lo vin couet vè la Luise à Tampon, vo sède prau ! la felhie à Zabet, que l'avâ mariâ Tampon, que l'avâ z'u on boubo la mîma né. L'avan dan quasu accuisti ein mîmo temps, la faille et li.

Dan, vaitcè mon Queliard, que l'avâ fauta d'ardzeint po payi onna misa de bou su Savegny, que sè rezout a mena son bocon d'agnî à

onna faire de bîte pè lo Tunnet à Lozena, on demiero. Le partant dan lè dou, li et l'agnî, que menâve ào bet d'onna petita cordetta, et ma fâi, faliu s'arrêté pè Marin po bâire quartetta, po cein que l'avâ la tserrâre dan bâre asse à la dècheinte que lo tsemîn de fê de Nâye. Ne sè trâove-te pas lè avoué quatre crouïo guieux, dâi melebâgro que l'avant travaillî pè lè bou dau Dzorât po la communa et rupâvant lo dzornâ devant de s'èin allâ. Cliu quatre corps lè cougnessant tote que lè bonne et l'idée lau vint d'èin djuvi de iena à Queliard. Mâ, assebin, porque s'arrêta-te tant grand-teimps pè clli Marin, clli soulon de Queliard ?

Vaitcè dan mè quatre compagnon que se comppliotant on bocon et que saillant que devânt iò sè mettant à dècheindre avau la route contre lo *Selâo* (cilli cabaret que lâi a on djû de guelhie devânt). Lo premi sè site vè lo terrau tandu que lè z'autro allâvant on bocon pe liein tant que vè lo *Lion d'or*, iò lo second se site assebin, lo troisièmo va on boquenet pllie avau et lo derrâi oncora pe lèvé.

Peindeint ci teimps, mon Queliard l'avâi prâi son agni su lè bré et lo portâve quemet on porte on boue, quand vaitcè que l'arreve devânt lo *Selâo*, iò l'ètà lo premi estafié.

— Bondzo l'ami, que lâi fâ dinse. Io allâ-vo dinse avoué clli galé petit tsin que vo portâde dein voutrè bré ?

— Quemet ! on tsin ! l'è on agni, so rèpond Queliard.

— Quaisi-vo, vo z'îte sou, l'è bo et bin on tsin. Quauque menute aprî, vaitcè que l'arreve pè vo lo *Lion d'or* iò lo second estafié lâi dit :

— Eh ! l'homme, que voliein-vo fêre avoué clli petit tsin ?

— Quin tsin ?

— Cilli que vo portâde.

— Ma l'è on muton, on agni.

— Mè bourlâ se vo n'îte pas fin sou de crère que l'è on agni, l'è bo et bin on tsin.

Et Queliard va pllie lèvé ein sè deseint ein lîmîmo quemet cein sè fasâi que desant-tt que portâve on tsin.

Lo vaitcè vè lo troisièmo.

— E-te la mouâ tsî-vo de portâ lè tsin su sè bré, que lâi fâ la tsaravotta ?

— Mâ, avoué voutron tsin... vo dio que l'è on agni.

— Quaise-vo ! l'è on tsin et que vaut pas tchè.

— Crâide-vo ? vaitcè dza dou que m'ant de lo mîmo affère.

— Bin su que l'è on tsin.

— Eh ! mon Dieu te possibllio, que sè peinse mon Queliard, faut bin crâire que l'è mè que mè trompo, du que mè diant ti dinse. Mè faut ein ître su, vaitcè quauquon ; mè faut lâi dèmandâ que l'è que porto. — Dite-vâi, Monsu, que fâ ào quatrièmo lârô qu'arrevâve justameint, quinna bîte e-te cein que i'è quie ?

— L'è on tsin, bin su.

— Crâio que vîgno fou. Faut bin que cein sâi verè, du que tote lè dzein lo brâmant. Mâ, quemet cein va-te que me sâio trompâ. Tot l'èin è de, vâo ître on tsin, l'è mè que vâo corbo, mè sarî trompâ ein Marin.

Cosse deseint, l'accou bas l'agnî, sè revire contre Marin ein tracein quemet on fou. N'è pas fauta de vo dere que mè quatre pandoure chàotant su lo muton que l'ant bo et bin veindu veingt francs à gros Fritz, lo boutsi et sè sant bin refè la panse avoué clli l'erdzeint.

Se cein n'è pas verè, vu que lo premi verro de crouïo vin que bèvetrî sè verâ ein kirche, que met on dit ein français po l'iguie de cerise.

MARC A LOUIS.

PAUVRE VEUVE !

MADAME X. se désolait de ne pas recevoir de nouvelles de son mari, parti depuis huit jours pour une course de montagne. Le malheureux avait été victime d'un accident ; il